

BR initiale (en CR = Crédits Rochelais selon date d'adhésion LRP)

2000	du	14/09/22	au	28/09/22	inclus
1800	du	29/09/22	au	02/11/22	inclus
1600	du	03/11/22	au	04/01/23	inclus
1400	du	05/01/23	au	08/02/23	inclus
1200	du	09/02/23	au	05/04/23	inclus
1000	du	06/04/23	au	10/05/23	inclus
800	du	11/05/23	au	21/06/23	inclus

NB : pénalité de 400 CR par trimestre non cotisé